

LA RÉGLEMENTATION EN PÉRIODE DE PERTURBATION

CENTRE DE CONFÉRENCE ET D'ÉVÉNEMENTS D'OTTAWA

200, RUE COVENTRY, OTTAWA

11-12 DÉCEMBRE 2017

JOUR 1



PROGRAMME

LUNDI 11 DÉCEMBRE 2017

QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR RENDRE LE SYSTÈME DE RÉGLEMENTATION PLUS SOUPLE, PLUS OUVERT ET MIEUX ADAPTÉ?

8 H - 9 H



Inscription

CAFÉ/THÉ ET RÉSEAUTAGE

9 H - 9 H 15

Mot de bienvenue

ANDREA LYON

Sous-greffière du Conseil privé et secrétaire associée du Cabinet

9 H 15 - 9 H 45



Premier conférencier

SUNIL JOHAL

Directeur des politiques, Mowat Centre, School of Public Policy and Governance, Université de Toronto

9 H 45 - 10 H 45



DISCUSSIONS DE LA CONFÉRENCE NO 1

RÉGLEMENTER DANS UN MONDE CONNECTÉ...

QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE?

Des risques nouveaux et complexes découlent souvent des changements sociétaux qui franchissent les limites sectorielles. La coopération réglementaire est pour le gouvernement un moyen important de gérer les perturbations à grande échelle pour des industries spécifiques (p. ex. les technologies émergentes) et de veiller à ce que le marché canadien soit propice à la croissance économique. Cette séance portera sur un éventail de concepts liés aux modèles de coopération réglementaire efficaces et souples et sur leurs avantages pour les organismes de réglementation individuels.

MODÉRATRICE: Jeannine Ritchot, directrice exécutive, division de coopération en matière de réglementation, SCT

PANÉLISTES INVITÉS :

Giles Gherson, sous-ministre, Ministère du développement économique et de la croissance, Ministère de la Recherche, de l'Innovation et des Sciences et responsable des petites entreprises, Gouvernement de l'Ontario

John Walter, directeur général, Conseil canadien des normes

Karen Proud, présidente, Consumer Health Products Canada

Patrick O'Reilly, conseiller économique, Département d'État des É-U



Réglementation ouverte

UN CADRE STRATÉGIQUE POUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC

*De quelle façon les gouvernements décident-ils du moment opportun d'informer, de consulter, de faire participer, de collaborer ou d'habiliter? Le centre de dialogue de l'université Simon Fraser a élaboré un **cadre à six étapes** définissant clairement les objectifs, les résultats et la portée d'un processus de mobilisation. Cette séance interactive mettra à l'essai ce cadre par rapport à une série de scénarios et d'études de cas.*

PRÉSENTATRICE : *Shauna Sylvester, Directrice, centre de dialogue, université Simon Fraser*

Cadres de réglementation souples — Partie I

RISQUE, RÈGLEMENTS ET POLITIQUE : QUE FAUT-IL RÉGLEMENTER?

Pendant des périodes de perturbation, les règlements doivent être souples et flexibles pour gérer des contextes économiques dynamiques. Toutefois, les réalités telles que les organismes de réglementation qui manquent de ressources, les règlements trop contraignants ainsi que les modèles traditionnels d'application de la conformité imposent des limites. Les administrations de partout dans le monde commencent à lutter contre ces défis grâce à des approches novatrices telles que des règlements fondés sur le rendement, le résultat ou le risque, des instruments de prestation de rechange ou des stratégies de conformité non conventionnelles. Ce séminaire présentera l'expérience d'experts ayant façonné et appliqué ces approches.

MODÉRATEUR : *Srikanth Mangalam, président, Public Risk Management (PRISM) Institute*

PANÉLISTES INVITÉS :

Graham Russell, administrateur général, Better Regulation Delivery Office (Royaume-Uni)

Dr Christopher Hodges, professeur des systèmes judiciaires, et boursier chargé de cours surnuméraire du collège Wolfson, université d'Oxford

Bonnie Rose, directrice générale et registraire, Office de réglementation des maisons de retraite, Ontario

Geoff Barrett, directeur général par intérim, Direction de la sécurité des produits de consommation, Santé Canada

Services réglementaires numériques

SERVICES RÉGLEMENTAIRES CENTRÉS SUR L'UTILISATEUR

L'amélioration de la prestation de services réglementaires et la conception de services en fonction des besoins de l'utilisateur ne sont plus facultatives. Les attentes des utilisateurs (alimentés par l'émergence d'Amazon, de Facebook et d'autres plateformes) ont créé des demandes auxquelles les gouvernements ont de la difficulté à répondre. Cette séance présentera l'expérience de Transports Canada à essayer d'y répondre en transférant ses services d'autorisation réglementaires (permis, licences et certificats) en ligne.

PRÉSENTATEUR : *Scott McNaughton, chef, Équipe de la conception axée sur l'utilisateur, Transport Canada*

Leçons apprises

DISCUSSION FRANCHE AVEC DES AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION CHEVRONNÉES

Au cours de cette séance interactive, les participants auront l'occasion d'entendre les réflexions d'autorités de réglementation chevronnées et de poser des questions.

METTANT EN VEDETTE :

Anne Bermonte, directrice, Direction générale de la modernisation de la réglementation, Ministère du développement économique et de la croissance, Gouvernement de l'Ontario

Sujet: Le Défi pour la réduction des formalités administratives du Gouvernement de l'Ontario

Benoit D. Turcotte, directeur exécutif, Cadres réglementaires et engagement international, Transports Canada

Jacqueline Booth, directrice, Affaires réglementaires, Sécurité ferroviaire, Transports Canada

Sujet: Impacts de la tragédie du Lac Mégantic sur le programme et la réglementation | 2

L'ANALYSE COÛTS-AVANTAGES 101

Vue d'ensemble de l'objectif de l'analyse de rentabilité dans le processus d'élaboration de règlements et aperçu des enjeux récurrents.

PRÉSENTATRICE : **Nancy Bergeron**, chef, analyste coûts-avantages, Transports Canada, coprésidente de la Communauté de pratique de l'analyse coûts-avantages de la CRF

12 H - 13 H



Dîner (fourni)

OPPORTUNITÉ DE RÉSEAUTAGE

13 H - 14 H 15



DISCUSSIONS DE LA CONFÉRENCE NO 2

OFFRIR UNE RÉGLEMENTATION PLUS INTELLIGENTE

Que faut-il pour rendre le processus d'élaboration de règlements plus efficaces et efficaces? Le processus ou les principes ralentissent-ils le système? La simplification est-elle la seule solution? Qu'arrive-t-il lorsque nous procédons à la réglementation de façon trop lente ou trop rapide? Cette discussion étudiera le programme réglementaire ambitieux actuel, ainsi que les occasions et les limites du système.

MODÉRATEUR : **Kevin Perry**, sous-ministre adjoint, Gouvernement de l'Ontario

PANÉLISTES INVITÉS :

Nina Purcell, directrice de la livraison locale et au Pays de Galles, Food Standards Agency (Gouvernement du Royaume-Uni)

Diane Allan, directrice générale, Intégration stratégies & programmes multimodaux, Transports Canada

Dr Christopher Hodges, professeur des systèmes judiciaires, et boursier chargé de cours surnuméraire du collège Wolfson, université d'Oxford

Patricia Pledge, Avocate-conseil, Section des services consultatifs et du perfectionnement, Direction des services législatifs, ministère de la Justice

Rory McAlpine, vice-président principal, Relations avec le gouvernement et l'industrie, Aliments Maple Leaf

14 H 15 - 14 H 45



Discours principal de la conférence

MICHAEL WERNICK

Greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet

14 H 45 - 15 H 15



Pause réseautage

Réglementation ouverte

CONSULTATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION OUVERTE EN LIGNE

Dans cet atelier, nous discuterons et explorerons ensemble les implications d'une approche ouverte par défaut pour les dernières étapes de la consultation sur la réglementation. Vous obtiendrez une démonstration pratique du projet de consultation en ligne de la Gazette du Canada Partie I mené par le CRF et Santé Canada en mars 2017 et une introduction aux plans et aux prototypes du projet pilote 2. Le projet pilote 1 n'affiche pas publiquement les soumissions des intervenants, mais le second projet pilote le fera, se rapprochant du style de consultations sur la réglementation d'autres juridictions. Le Canada va aussi de l'avant avec un modèle de consultation ouvert, interactif et transparent, et l'équipe de conception prendra un certain nombre de décisions qui pourraient avoir des implications intéressantes pour les régulateurs. Nous explorerons ces implications ensemble.

PRÉSENTATRICES :

Lisa Fast, cofondatrice, Vation Inc.

Ioana Finichiu, Analyste des politiques, Communauté des régulateurs fédéraux

Cadres de réglementation souples — Partie II

PRESTATION RÉGLEMENTAIRE INTELLIGENTE : COMMENT RÉGLEMENTER?

Le succès d'un règlement réside dans sa capacité d'être mis en place. Toutefois, les règlements novateurs (tels que les approches fondées sur le risque ou le résultat) peuvent nécessiter des cadres d'administration, de surveillance et de prestation différents. Ce séminaire mettra en évidence des exemples d'approches intelligentes provenant de divers secteurs à l'égard de la prestation réglementaire, dont :

- la conception de modèles d'attribution des ressources fondés sur les risques pour la protection de la salubrité des aliments au Canada;
- des inspections fondées sur les risques de wagons ferroviaires transportant des matières dangereuses aux États-Unis;
- des technologies numériques visant à recueillir des données sur la conformité et effectuant la surveillance de la conformité à distance dans l'ensemble des établissements alimentaires au Royaume-Uni.
- Évaluation des risques; innovations réglementaires en Finlande

MODÉRATEUR : **Srikanth Mangalam**, Président, la Public Risk Management (PRISM) Institute

PANÉLISTES INVITÉS :

Alyssa Daku, Directrice exécutive, Gestion Intégrée des risques, Agence canadienne d'inspection des aliments

Dr. Phani K. Raj, Administration fédérale des chemins de fer, Department of Transport des É-U

Nina Purcell, directrice de la livraison locale et au Pays de Galles, Food Standards Agency (Pays de Galles, Royaume-Uni)

Minna Päivinen, directrice de l'Agence de recherche, sécurité et produits chimiques finlandais, Gouvernement de la Finlande

IDENTITÉ NUMÉRIQUE : UNE APPROCHE « FABRIQUÉE AU CANADA »

Le numérique fait maintenant partie intégrante de nos vies. La plupart des services sont accessibles au moyen de nos appareils numériques - nos ordinateurs, nos téléphones cellulaires et assistants numériques offerts dans « le nuage » peu importe où l'on se trouve. Les services numériques ont besoin de savoir qui nous sommes; quelle est notre identité numérique. Ce que l'on percevait autrefois comme de simples noms d'utilisateur et mots de passe représente aujourd'hui un élément fondamental de notre présence numérique permanente associée à un gain d'efficacité et de commodité. La façon dont nous traitons l'identité numérique au pays peut donner lieu à des enjeux de confidentialité et sécurité et influencer les interactions dans toute notre société. Cette présentation décrira la perspective canadienne en matière d'identité numérique en précisant les distinctions entre le secteur public et le secteur privé. Elle traitera aussi de l'incidence des valeurs de la population canadienne sur l'évolution de l'infrastructure de l'identité numérique.

PRÉSENTATEUR : *Tim Bouma, Analyste principal, Sécurité et gestion des identités, Direction du dirigeant principal de l'information, Secrétariat Conseil du Trésor du Canada*

Leçons apprises

DISCUSSION FRANCHE AVEC DES AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION CHEVRONNÉES

Au cours de cette séance interactive, les participants auront l'occasion d'entendre les réflexions d'autorités de réglementation chevronnées et de poser des questions.

METTANT EN VEDETTE :

Neil Bouwer, sous-ministre adjoint, Secrétariat Conseil du Trésor du Canada
Sujet: Régimes de réglementation fondés sur les résultats

Aaron McCrorie, Directeur général, Aviation civile, Transports Canada
Sujet: L'expérience de TC avec le développement de la réglementation entourant les UAV

Le coin des connaissances

PENSÉE CRÉATRICE 101

La pensée créative est un mode de pensée axé sur les solutions et centré sur l'utilisateur. Elle définit la structure et les méthodes utilisées pour la résolution de problèmes complexes de façon collaborative et créative. La pensée créative consiste à comprendre les besoins des utilisateurs et à proposer les solutions possibles. La pensée créative est divisée en cinq étapes : manifester de l'empathie, définir, réfléchir, modéliser et tester. Durant cette séance, les participants franchiront chacune des étapes et étudieront les types d'outils qui peuvent être utilisés. On donnera aussi des exemples de l'application de la pensée créative dans la fonction publique.

PRÉSENTATRICE : *Nilufer Erdebil, directrice générale, Spring2 Innovation*



COMMENT LE GOUVERNEMENT PEUT-IL EXPÉRIMENTER DANS LE DOAINE DE LA RÉGLEMENTATION TOUT EN PRÉSERVANT LA CONFIANCE FONDAMENTALE DANS LES AUTORITÉS DE LA RÉGLEMENTATION?

8 H - 9 H



Inscription / Arrivée

CAFÉ/THÉ ET RÉSEAUTAGE

9 H

Mot de bienvenue

TINA GREEN

Sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations réglementaires et des régions de Santé Canada, et SMA cochampionne de la CRF

9 H 15 - 10 H 15

Premier conférencier

PRASSANA LAL DAS

Stratégiste numérique en chef, The World Bank



BLOQUÉS DANS UN BAC À SABLE
RÉGLEMENTER LE MONDE NUMÉRIQUE À L'ÉCHELLE

Les technologies numériques, comme l'internet des objets, révolutionnent les règles du jeu pour les régulateurs. Comment ces derniers s'y adaptent-ils? Cette présentation résume des expériences de partout dans le monde et on y discute d'idées visant à libérer des pratiques réglementaires au-delà de la sécurité des bacs à sable.

10 H 15 - 10 H 45



Pause réseautage

10 H 45 - 12 H



DISCUSSIONS DE LA CONFÉRENCE NO 3

TROUVER UN JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE LA CONFIANCE ET L'EXPÉRIMENTATION EN TANT QU'AUTORITÉ RÉGLEMENTAIRE

Puisque les technologies émergentes risquent de perturber l'industrie à grande échelle, de quelle façon pouvons-nous gagner la confiance des citoyens tout en adoptant des approches non vérifiées auprès de l'industrie? Ce groupe de discussion analysera les concepts s'articulant autour de la confiance des organismes publics ainsi que les attentes soulevées selon lesquelles les gouvernements doivent innover et améliorer la prestation de services réglementaires.

MODÉRATEUR : *Anatole Papadopoulos, directeur exécutif, Service numérique canadien*

PANÉLISTES INVITÉS :

Graham Russell, administrateur général, Better Regulation Delivery Office, Gouvernement du Royaume-Uni

Gilles Leclerc, surintendant des marchés de valeurs, Autorité des marchés financiers, Québec

Chrystia Chudczak, Directrice exécutive, Laboratoire d'innovation, Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Dr Evert Lindquist, professeur, School of Public Administration, Université de Victoria

Carole Piovesan, associée chez McCarthy Tetrault

12 H - 13 H



Dîner (fourni)

RÉSEAUTAGE

13 H - 15 H 30

Séances simultanées en petits groupes

Atelier sur le prototypage 1

APPLIQUER L'INTROSPECTION COMPORTEMENTALE POUR AMÉLIORER LA CONFORMITÉ

Le Centre d'innovation (gouvernement du Canada) et le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (gouvernement de l'Ontario) se pencheront sur l'application de l'introspection comportementale dans le milieu de la réglementation. Cette séance sera axée sur l'élaboration d'interventions fondées sur une connaissance des comportements et l'obtention d'une preuve du lien de cause à effet de ces interventions. Les participants apprendront comment faire le schéma du parcours comportemental des usagers de la réglementation (citoyens, entreprises), acquerront une compréhension des obstacles comportementaux pouvant nuire à leur conformité et apprendront à mettre au point des interventions améliorant les résultats. Pour finir, on se penchera sur les essais comparatifs randomisés en guise de méthode expérimentale idéale pour déterminer « ce qui fonctionne » dans le milieu réglementaire.

FORMATEURS :

Elizabeth Hardy, Chef principale, Introspection comportementale, Unité de l'impact et de l'innovation, Bureau du Conseil privé

Noah Gitterman, Conseiller principal en politiques, Ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs

Haris Khan, Conseiller, Introspection comportementale, Unité de l'impact et de l'innovation, Bureau du Conseil privé

Atelier sur le prototypage 2

CO-CONCEPTION DE RÉGLEMENTATION : UNE ÉTUDE DE CAS SUR LES VÉHICULES AUTOMATISÉS

Les technologies émergentes, comme les véhicules automatisés, continuent de prendre de l'ampleur de plus en plus rapidement, ce qui peut entraîner de grandes perturbations dans la société. Leur complexité et les incertitudes qui les entourent sont des défis pour les gouvernements, qui doivent avoir la capacité de les comprendre, de déterminer l'intervention appropriée et d'intervenir rapidement. Au cours de cette séance, on mettra à l'essai des modèles novateurs de processus de réglementation et on se penchera sur les principes qui peuvent rehausser la capacité de réaction des gouvernements. Les participants de cette séance feront l'essai du processus de prototypage rapide pour l'élaboration accélérée d'une réglementation.

FORMATEURS :

Jerry Koh, directeur du Systems Innovation and MaRS Solutions Lab

Margy Vilé, Conceptrice, Laboratoire d'innovation, Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Atelier sur le prototypage 3

UNE VISION POUR REGPAL

Les progrès technologiques ont rehaussé les attentes des citoyens et des entreprises, qui veulent des outils technologiques qui leur permettent d'avoir accès à l'information voulue au bout des doigts, tout en étant conçus en fonction des besoins de l'utilisateur final. RegPal vise à répondre à ces attentes en offrant une solution rapide et efficace aux entreprises canadiennes qui souhaitent trouver les règlements auxquels elles sont assujetties (à l'heure actuelle, il n'existe aucune source qui regroupe ce type de renseignement). Cet atelier se veut une séance de création collective où les participants seront appelés à définir les caractéristiques et les adaptations à envisager dans le cadre de la refonte du prototype RegPal. Pour ce faire, les participants prendront part à cinq exercices : examiner la portée et le contexte global de la plateforme RegPal, imaginer ce à quoi ressemblerait une plateforme RegPal efficace, déterminer les changements à apporter en procédant à une analyse rétrospective de la vision, établir l'ordre de priorité des mesures nécessaires à la réussite (ce qui comprend l'élaboration d'un plan d'action) et, enfin, présenter leurs conclusions à la salle afin de susciter des discussions stimulantes et des recommandations.

FORMATEURS :

Eman El-Fayomi, Conception – Expérience utilisateur, Service numérique canadien
Stéphane Tourangeau, Responsable du renforcement de la capacité, Service numérique canadien

Atelier 4

CHAÎNE DE BLOCS

La chaîne de blocs (ou blockchain) est au nombre des technologies émergentes les plus potentiellement perturbatrices. Applicable dans divers secteurs, elle pourrait révolutionner les modèles d'affaires reposant sur le statu quo et avoir un impact sur les secteurs verticaux de l'industrie. À partir des services financiers jusqu'aux médias et aux télécommunications, en passant par le secteur de l'énergie et bien d'autres industries, la chaîne de blocs a déjà commencé à se positionner comme une composante essentielle pour contrer la fraude, accélérer les processus opérationnels et améliorer la protection des données. Au cours de cette séance, on se penchera sur l'avenir de la chaîne de blocs dans le secteur réglementaire. En plus d'offrir un aperçu général des implications opérationnelles de la chaîne de blocs, on verra comment les organismes de réglementation peuvent s'engager auprès des utilisateurs qui tentent d'innover avec la technologie de la chaîne de blocs, comment ils pourraient aborder les modèles d'affaires radicalement nouveaux et comment ils pourraient eux-mêmes devenir des utilisateurs de la chaîne de blocs pour simplifier leurs propres processus fonctionnels.

FORMATRICE :

Iliana Oris Valiente, directrice générale et chef de l'innovation des chaînes de bloc chez Accenture, et fondatrice, ColliderX Applied Blockchain Research and Development Hub

TOUT AU SUJET DE L'INTELLIGENCE RÉGLEMENTAIRE : APPLIQUER LA MODÉLISATION CONCEPTUELLE ET LES ANALYSES DE DONNÉES À LA GESTION DE LA RÉGLEMENTATION

Puisque les règlements évoluent constamment dans le but de répondre aux besoins d'une société, on ignore souvent s'ils peuvent réellement obtenir les résultats escomptés. En cette ère de mégadonnées et d'intelligence artificielle, la question essentielle suivante se pose : De quelle façon pouvons-nous exploiter et analyser les règlements (ou les politiques gouvernementales) en fonction de preuves guidées par des données? Envisager l'utilisation de techniques de modélisation conceptuelle et d'outils de visualisation de données pour surveiller le rendement et évaluer les règlements, les programmes et d'autres activités d'application de la loi.

PRÉSENTATEUR: **Okhaide Akhigbe**, candidat au doctorat, Affaires électroniques, uOttawa

- Pause -

CAFÉ DU MONDE : EXPLORATION DU SUJET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) ET DE SON IMPLICATION DANS LE SYSTÈME RÉGLEMENTAIRE

Cette séance présentera un aperçu de l'intelligence artificielle. Des stations présentant des thèmes spécifiques de l'IA seront mises en place et les participants se déplaceront afin de faire un remue-méninge sur les implications potentielles de l'IA dans le système réglementaire. Ils seront guidés par des membres du groupe de travail interministériel sur l'IA et des praticiens qui utilisent l'IA au sein du gouvernement.

PRÉSENTATEURS:

Michael Karlin, Conseiller, Direction du dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Rima Sakr, Conseillère Rayonnement et mobilisation, Collaboration numérique - Direction du dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

15 H 30 - 16 H 00

DISCOURS DE CLÔTURE



JEAN-GUY FORGERON

Secrétaire adjoint, Affaires réglementaires du secrétariat au Secrétariat du Conseil du Trésor, et sous-ministre adjoint cochampion de la CRF

16 H 00 - 16 H 15

CONCLUSION DE LA CONFÉRENCE